

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET STATUTAIRES

Rattachée à la directrice générale des services, la Direction des Affaires Juridiques et Statutaires (DAJS) est composée de cinq agents de catégorie A, dont un directeur et son adjoint, qui interviennent dans différents domaines juridiques intéressant l'établissement.

Les missions du service

- L'élaboration et les mises à jour des statuts et règlements intérieurs de l'université et des composantes,
- L'élaboration et la publication d'un certain nombre d'actes juridiques (nominations, délégations, mandats etc.),
- L'organisation et le suivi des élections,
- La sécurisation juridique et la gestion des conventions hors recherche,
- Le secrétariat des commissions de discipline usagers et enseignants,
- L'activité contentieuse,
- La veille juridique (Journal Officiel, Bulletin Officiel de l'Enseignement Supérieur et la Recherche),
- Le conseil juridique.

Organisation du service

- **Directrice** : Julie Lengrand (par interim depuis le 1^{er} octobre 2024)
- **Nombre d'agents** : 5 (directeur et adjoint compris)
- **Nom des différents pôles** : en cours de réorganisation

Contact

Bâtiment des affaires générales

1 rue Thomas Becket, 1^{er} étage, bureaux 128, 129, 130 et 132

76 821 Mont-Saint-Aignan Cedex,

Coordonnées :

Adresse mail générique : dajs@univ-rouen.fr

Standard téléphonique : 02 35 14 62 72

Organigramme (*en cours de réorganisation*)

Publié le : 2024-11-04 14:45:14